

Conditions Générales d'Utilisation du service MSSanté de SESAN

MSSanté est un Espace de Confiance au sein duquel les professionnels habilités à échanger des données de santé, en ville comme à l'hôpital, peuvent s'échanger par courriel des données de santé de manière dématérialisée en toute sécurité. MSSanté facilite les échanges interprofessionnels et accélère l'usage du numérique en santé.

1. Objet des présentes Conditions Générales d'Utilisation

Le service MSSanté de SESAN permet :

- Aux professionnels habilités à envoyer et recevoir des messages depuis des Boîtes aux Lettres (BAL) nominatives et / ou organisationnelles en toute sécurité à partir d'une messagerie web intégrée au Portail de l'Espace Numérique Régional de Santé d'Ile-de-France, un client de messagerie lourd, ou un client de messagerie en ligne ;
- Aux professionnels habilités de rechercher d'un destinataire depuis l'annuaire national MSSanté ;
- L'envoi et la réception des messages et données structurées depuis des BAL applicatives connectées aux services SESAN tels que Terr-eSanté et Maillage.

Une interface d'administration peut être mise à disposition des référents identifiés au sein des structures pour lesquelles le service MSSanté de SESAN est déployé.

Cette interface d'administration permet de :

- Gérer les comptes utilisateurs pour la structure et les BAL nominatives ou organisationnelles associées ;
- Accéder à des statistiques d'utilisation pour les BAL de sa structure ;
- Accéder à un premier niveau d'information en cas d'anomalie.

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation définissent les conditions de mise à disposition du service MSSanté et les obligations des Utilisateurs, dans le but de garantir la préservation des systèmes et des données.

Compte tenu des évolutions possibles du Service et de la réglementation, le GIP SESAN se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales d'Utilisation à tout moment. Ces modifications seront portées à la connaissance de l'Utilisateur dès la première connexion suivante au service de messagerie sécurisée. Le GIP SESAN se réserve le droit de résilier la relation contractuelle avec l'Utilisateur ne respectant pas les présentes Conditions Générales d'Utilisation ou en refusant toute modification, sans que l'Utilisateur puisse prétendre à une quelconque indemnité.

Elles lui sont donc opposables en toutes circonstances. L'utilisateur ayant la personnalité morale se porte fort du respect des Conditions Générales d'Utilisation par ses associés, membres, préposés, employés ou agents.

Le refus des présentes Conditions Générales d'Utilisation ou de toutes modifications ultérieures exclut l'utilisation du Service.

La relation contractuelle régie par les présentes Conditions Générales d'Utilisation est stipulée pour une durée indéterminée. Elle prend fin de plein droit, sans notification préalable, avec la survenance de l'un ou l'autre de ces événements : la clôture du Compte ou la cessation d'exploitation du service MSSanté de SESAN par le GIP SESAN. La cessation d'exploitation du service MSSanté par le GIP SESAN peut résulter du GIP SESAN ou de la mise en liquidation ou en redressement judiciaire du sous-traitant qui met à disposition les connecteurs MSSanté auprès de SESAN.

En cas de manquement à ses obligations par une Partie, la Partie victime pourra résilier la relation contractuelle régie par les présentes Conditions Générales d'Utilisation de plein droit dans les 30 jours suivant la notification par écrit du manquement mettant en demeure la Partie défaillante de respecter ses obligations. Ce délai n'aura pas à être respecté si l'obligation inexécutée est insusceptible de régularisation, comme c'est notamment le cas en cas de non-respect de l'obligation de secret et de confidentialité. Dans cette hypothèse, la lettre recommandée se borne à constater la résiliation définitive et immédiate.

2. Définitions

Aux fins des présentes :

- « **Administrateur** » désigne un utilisateur de la console d'administration de la messagerie sécurisée de SESAN – cet administrateur peut être rattaché à SESAN ou à une structure. Dans ce dernier cas, il n'aura accès qu'aux informations relatives à sa structures.
- « **BAL** » désigne une boîte aux lettres – Une boîte aux lettres personnelle ou organisationnelle (partagée entre plusieurs utilisateurs avec un responsable de compte) permet à un ou plusieurs utilisateurs d'envoyer et recevoir des messages au sein de l'espace de confiance MSSanté. Une boîte aux lettres applicative permet à un logiciel d'envoyer ou de recevoir des messages en automatisant leur traitement, par exemple pour envoyer des messages automatiquement depuis un logiciel ;
- « **Compte** » désigne l'espace privé ouvert sur le Service et permettant au Professionnel de souscrire ou d'accéder au service et de les utiliser ;
- « **Défaut** » désigne tous incidents, anomalies, erreurs ou défauts de conception technique, de réalisation et/ou de fonctionnement affectant le Service qui sont documentés par le Professionnel et reproductibles par le GIP SESAN et/ou ses sous-traitants, et qui ne permettent pas un fonctionnement du Service conforme à sa destination.
- « **Donnée à caractère personnel** » désigne les informations collectées se rapportant à une Personne concernée.
- « **Espace de confiance MSSanté** » réunit un ensemble d'opérateurs de messageries qui respectent des exigences de sécurité et d'interopérabilité et contractualisent avec l'Agence du Numérique en Santé, gestionnaire de l'Espace de Confiance.
L'Espace de Confiance MSSanté s'appuie sur :
 - L'Annuaire Santé, qui référence les professionnels enregistrés par leur autorité compétente. Ces acteurs forment une communauté fermée d'utilisateurs clairement identifiés au sein de l'Espace de Confiance ;
 - Une « liste blanche » des opérateurs gérée par l'Agence du Numérique en Santé, dont les domaines de messagerie sont autorisés à échanger des données dans l'Espace de Confiance MSSanté ;
 - Des référentiels, qui reposent sur les standards de l'internet et de la messagerie afin d'aider les industriels, les établissements et les institutions à développer conformément leurs offres.
- « **Espace Numérique Régional de Santé** » (« ENRS ») désigne l'ensemble des services dématérialisés, portés institutionnellement par l'ARS-IF et pilotés par une maîtrise d'ouvrage régionale. Il respecte le cadre d'interopérabilité et les référentiels promus par l'ANS tout en répondant aux besoins régionaux de santé.
- « **Patient** » : désigne toute personne physique prise en charge par un Professionnel à l'occasion d'activités de prévention, de diagnostic, de soins ou de suivi social et médico-social.
- « **Personne concernée** » désigne une personne identifiée ou identifiable, dont les données à caractère personnel font l'objet d'un traitement ;
- « **Service** », désigne les fonctionnalités décrites à l'article 3 qui constituent des composantes de la Plateforme, dont le GIP SESAN est responsable de traitement, et décrit à l'article 3 des présentes.
- « **Service Tiers** » désigne tout service proposé par un tiers et accessible depuis un lien hypertexte dans le Service.
- « **Utilisateur** », désigne tout professionnel avec un compte.

Ces termes et expressions auront la signification donnée au présent article, qu'ils soient rédigés au singulier ou au pluriel.

3. Description du Service

3.1. Destination du Service

Le service MSSanté de SESAN prévoit pour chaque utilisateur de la MS Santé la possibilité d'accéder à une ou plusieurs BAL nominatives ou/et organisationnelles :

- via une messagerie web (webmail) connecté à l'ENRS et accessible en mobilité ;
- un client de messagerie lourd (Outlook) ;
- ou un client de messagerie en ligne (Outlook 365).

Le service MSSanté de SESAN prévoit également la mise à disposition de BAL MSSanté applicatives connectées à un service numérique d'un adhérent bénéficiaire.

La console d'administration du service MSSanté de SESAN permet aux administrateurs identifiés au sein de SESAN et des structures pour lesquels le service est déployé de :

- Gérer les comptes utilisateurs pour la structure et les BAL nominatives ou organisationnelles associées ;
- Accéder à des statistiques d'utilisation pour les BAL de sa structure ;
- Accéder à un premier niveau d'information en cas d'anomalie.

Les fonctionnalités du Service accessibles à l'utilisateur sont celles indiquées comme étant réalisées par le GIP SESAN ou sous son contrôle. Elles sont décrites en ligne sur le site internet accessible à l'adresse <https://www.sesan.fr/services/mss> avec la plus grande précision possible. Toutefois si des erreurs ou omissions avaient pu se produire dans leur présentation, la responsabilité du GIP SESAN ne pourrait être engagée.

Il convient de préciser que les Utilisateurs et Administrateurs – référents pour un établissement ne bénéficient pas des mêmes fonctionnalités mais de fonctionnalités complémentaires afin notamment d'assurer le bon fonctionnement de la messagerie pour un établissement.

La liste des fonctionnalités du Service est susceptible d'être modifiée par le GIP SESAN par :

- L'ajout de nouvelles fonctionnalités : l'ajout d'une fonctionnalité n'a pas pour effet d'imposer son utilisation, laquelle peut être conditionnée par l'acceptation de conditions contractuelles complémentaires ;
- Le retrait d'une fonctionnalité : L'utilisateur reconnaît et accepte qu'il n'a aucun droit acquis au maintien d'une fonctionnalité dès lors que le retrait ne prive pas le service MSSanté SESAN de sa fonction de base.

Par ailleurs, le GIP SESAN se réserve la possibilité de mettre en œuvre certaines fonctionnalités du Service de façon progressive.

Le service MSSanté de SESAN ne décharge d'aucune manière les Professionnels de leurs obligations et de leurs responsabilités professionnelles. Le Professionnel assume seul la responsabilité des actes accomplis dans le cadre de la prise en charge de ses Patients. Il déclare avoir pris toutes les précautions appropriées et mesures nécessaires pour faire face à un éventuel dysfonctionnement du Service.

L'utilisateur reconnaît et accepte que les obligations du GIP SESAN se limitent à la mise à disposition et au maintien en conditions opérationnelles du Service ainsi qu'à l'hébergement des Données à caractère personnel.

L'utilisateur ou l'administrateur, s'oblige à utiliser le Service MSSanté dans le respect de sa destination à des fins professionnelles et de suivi de la prise en charge. Il s'interdit d'utiliser le Service à d'autres fins.

3.2. Droits concédés sur le Service

Le GIP SESAN concède à l'utilisateur, à titre non cessible, non transmissible et non exclusif, un droit d'accès et un droit d'utilisation du Service. Lorsque le Professionnel est une personne morale, il est autorisé, dans les conditions définies ci-après, à utiliser le service par l'intermédiaire d'un représentant expressément nommé.

Les droits concédés se limitent au code, objet du Service. Le GIP SESAN se réserve le droit de corriger tout Défaut. L'utilisateur s'interdit, directement, indirectement ou par l'intermédiaire d'un tiers, de procéder ou faire procéder par un tiers, à tout arrangement, altération, correction, traduction ou modification du Service.

4. Modalités d'utilisation du Service

4.1. Accès au Service

Un utilisateur peut accéder au service MSSanté via :

- Le portail ENRS avec une authentification forte pour ensuite sélectionner le webmail SESAN ;
- Office 365 ;
- Outlook.

L'accès au service MSSanté via Office 365 et Outlook est sécurisée avec l'ajout d'une authentification multifacteur.

Un administrateur peut accéder à la console d'administration du service en se connectant via un identifiant et mot de passe.

4.1.1. Accès direct au service MSSanté de SESAN par les Professionnels

Le service MSSanté est ouvert à l'ensemble des Professionnels de santé et du secteur médico-social d'Ile-de-France

Lors de l'octroi à la création du Compte par le GIP SESAN ou directement par le référent de sa structure, les identifiants de connexion sont délivrés à titre personnel et confidentiel. L'Utilisateur est seul responsable des mesures à mettre en œuvre pour assurer la confidentialité de ses identifiants de connexion.

L'Utilisateur Professionnel s'engage à informer sans délai le GIP SESAN par courriel à l'adresse support.portailpro@sante-idf.fr:

- De toute modification de sa situation professionnelle déclarée au moment de l'octroi des identifiants de connexion.
- De toute utilisation par un tiers non autorisé de son Compte.
- De la perte ou de vol de ses identifiants de connexion.

Le GIP SESAN ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable des accès au Service de tiers non autorisés permis par l'utilisation illicite des identifiants de connexion de l'Utilisateur.

Toute utilisation du service MSSanté se fait sous la responsabilité personnelle de l'Utilisateur.

Pour pouvoir accéder au Service, l'Utilisateur doit acquérir, à ses frais, un accès Internet (avec une bande passante permettant un débit Internet suffisant pour l'utilisation du Service) ou technologie LTE-Advanced, un système d'exploitation et un navigateur web respectant la configuration minimale décrite pour l'utilisation du Service. Ces configurations techniques minimales sont susceptibles d'évoluer à tout moment, sans préavis. L'Utilisateur est seul responsable de la compatibilité entre son équipement informatique avec le Service.

4.1.2. Clôture du Compte

La fin de la relation contractuelle entre les Parties entraîne la clôture du Compte de l'Utilisateur. Lorsque la relation contractuelle est conclue avec un Professionnel ayant la personnalité morale, la résiliation entraîne la clôture de la totalité des comptes associés, membres, préposés, employés ou agents qu'il a habilités.

L'Utilisateur peut demander la clôture de son Compte en adressant une demande par courriel à l'adresse support.portailpro@sante-idf.fr. A l'exception des Professionnels ayant la personnalité morale, la demande de clôture du Compte vaut résiliation de la relation contractuelle.

4.2. Disponibilité, maintenance et amélioration du Service

Le Service MSSanté est disponible en 24H/24H, 7/7, à l'exception des périodes de maintenance programmées. LE GIP SESAN s'engage à faire ses meilleurs efforts pour assurer une disponibilité du Service de l'ordre de 99 pour cent (00%) hors indisponibilités planifiées), du 1er janvier au 31 décembre.

Le GIP SESAN se réserve la possibilité d'interrompre, suspendre ou modifier temporairement et sans préavis l'accès au Service, et ce notamment pour des raisons de sécurité, pour la restructuration de ressource machine, pour la maintenance ou l'amélioration du Service ou pour améliorer la disponibilité des informations via Internet. Le GIP SESAN s'engage à faire ses meilleurs efforts pour informer l'Utilisateur préalablement à cette interruption du Service. L'indisponibilité du service ne donne droit à aucune indemnité. Le GIP SESAN ne peut être tenu pour responsable des éventuels dommages occasionnés par ces interruptions, en ce compris les pertes de données.

Le GIP SESAN garantit que le Service est conforme à sa destination, et ce pour toute la durée de sa mise en ligne. L'Utilisateur dispose d'un service support en cas d'interruption de l'accès ou de difficulté dans l'utilisation du Service par courriel : support.portailpro@sante-idf.fr ou par téléphone au : 01 83 76 30 31 disponible du lundi au vendredi de 8h à 20h00.

Le service support est disponible pour répondre à l'ensemble des interrogations ou difficultés techniques, à l'exclusion de toute information à caractère médical, rencontrées par l'Utilisateur dans le cadre de l'utilisation du Service.

Par ailleurs, l'Utilisateur s'engage à contribuer à l'amélioration du Service, en signalant les Défauts éventuels et, le cas échéant, en proposant toute amélioration.

Dans ce laps de temps, le GIP SESAN peut, à sa seule discrétion, corriger ou faire corriger les Défauts ou recourir, si nécessaire, à une solution de contournement pour remédier aux Défauts.

Le Service contient, peut contenir, met en œuvre ou peut mettre en œuvre des programmes informatiques tels que Roundcube distribués sous licence « *open source* » spécifique. Par exception à ce qui précède, ces programmes informatiques sont fournis « *en l'état* », sans garantie d'aucune sorte du GIP SESAN.

Les garanties consenties à l'Utilisateur dans le cadre des présentes Conditions Générales d'Utilisation sont exclusives de toute autre garantie légale ou contractuelle, explicite ou implicite.

4.3. Obligations des Utilisateurs Professionnels

4.3.1. Obligations diverses

De façon générale, l'Utilisateur s'oblige à respecter les lois et règlements en vigueur sur le territoire français, applicables tant au Service et à la protection des Données à caractère personnel relatives aux Patients et Usagers qu'à l'activité professionnelle du Professionnel. L'Utilisateur garantit le GIP SESAN contre toute réclamation qui pourrait être engagée par un tiers ou par les autorités compétentes contre le GIP SESAN et qui résulterait, directement ou indirectement, du non-respect par l'Utilisateur Professionnel et/ou ses membres, préposés, employés et prestataires des obligations légales et réglementaires applicables à son activité.

Lorsqu'il utilise le Service, l'Utilisateur Professionnel s'interdit ainsi notamment de :

- Collecter des Données à caractère personnel relatives aux Patients et Usagers dans la prise en charge desquels il n'intervient pas ;
- Collecter des Données à caractère personnel non publiques afférentes aux autres Professionnels
- Accéder au Service à l'aide de méthodes automatisées (telles que robots, araignées, etc.), sauf autorisation préalable écrite du GIP SESAN ;
- Télécharger des virus ou autres codes malveillants sur le Service ;
- Accéder ou tenter d'accéder au compte d'un autre Utilisateur ;
- Utiliser le Service dans un but illicite, illégal, malveillant ou discriminatoire, contraire à la législation applicable aux Données à caractère personnel et, plus particulièrement, à celles relatives aux Patients et Usagers ;
- Entraver le bon fonctionnement du Service.

Le Professionnel s'oblige par ailleurs à :

- Installer et activer sur son terminal un antivirus, un firewall et un système d'exploitation à jour, notamment des derniers correctifs de sécurité ;
- Chiffrer la mémoire de son téléphone portable ;
- Équiper son téléphone portable d'un filtre de confidentialité ;
- Configurer un code d'accès verrouillant son téléphone portable et un verrouillage automatique de l'appareil au bout de quelques instants d'inactivité ;

Lorsqu'il met au rebut son téléphone portable ou lorsqu'il l'envoie en réparation, l'Utilisateur s'oblige à purger au préalable la mémoire de son téléphone portable de toutes les Données à caractère personnel relatives aux Patients (valable pour l'Utilisateur Professionnel) ainsi que toute information nécessaire à l'utilisation du Service, et notamment de ses identifiants de connexion (valable pour l'Utilisateur Patient et Professionnel). De façon générale, l'Utilisateur est seul responsable des mesures à mettre en œuvre pour assurer la sécurité de son téléphone portable.

4.3.2. Professionnel ayant la personnalité morale

Tout Professionnel ayant la personnalité morale peut transmettre au GIP SESAN par courriel la liste des professionnels de santé pour lesquels il souhaite la création d'un Compte (s'il ne bénéficie pas de droits d'administration ou d'un tiers dans son établissement avec des droits d'administration).

Le Professionnel ayant la personnalité morale garantit avoir informé, préalablement à la transmission des Données à caractère personnel nécessaires à la création d'un Compte, d'une part son délégué à la protection des données et les instances représentatives du personnel, le cas échéant, d'autre part les Personnes Concernées de la transmission de ces Données au GIP SESAN et des modalités du traitement des Données dans le cadre du Service. Le GIP SESAN n'exerce aucun contrôle de la bonne information de ces Personnes Concernées.

Le professionnel avec des droits d'administration s'oblige à retirer l'habilitation aux professionnels n'ayant plus l'usage du Service et à réaliser une revue de Comptes annuelle pour s'assurer de la pertinence des droits d'accès au Service accordés à chacun. En l'absence de droits d'administration, il en fait la demande au GIP SESAN.

Chaque utilisateur est responsable de l'utilisation du Service et des Données à caractère personnel.

Le Professionnel doit s'assurer que seuls les Utilisateurs qu'il a habilité ont accès au Service. Le GIP SESAN ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable des accès au Service par des tiers non autorisés permis par l'utilisation des moyens d'authentification du Professionnel ou d'un Utilisateur qu'il a habilité.

Le Professionnel se porte fort du respect des stipulations des présentes Conditions Générales d'Utilisation encadrant l'accès et l'utilisation du Service par les Utilisateurs qu'il a habilités.

4.3.3. Respect du droit des Patients et Usagers

L'Utilisateur Professionnel est garant du respect du secret professionnel. De façon générale, le GIP SESAN s'interdit d'accéder aux Données à caractère personnel relatives aux Patients et Usagers et, plus généralement, de traiter les Données à caractère personnel relatives aux Patients et Usagers à d'autres fins que pour réaliser les prestations décrites aux présentes Conditions Générales d'Utilisation. Lorsque la réalisation des prestations implique ou est susceptible d'impliquer l'accès à des Données à caractère personnel relatives aux Patients et Usagers, le GIP SESAN s'oblige à soumettre tout membre, préposé, employé ou prestataire ayant directement ou indirectement accès à ces Données à caractère personnel relatives aux Patients et Usagers à une stricte obligation de confidentialité.

L'Utilisateur Professionnel a l'accès aux Données à caractère personnel relatives aux Patients, conformément aux dispositions de l'article L.1110-4 du Code de la santé publique, relatives au secret professionnel en matière médicale. Il s'engage à n'accéder qu'aux données strictement nécessaires à la prise en charge des Patients qu'il est habilité à connaître en raison de son statut.

Le Service permet de créer un compte dans une d'administration pour chaque Utilisateur Professionnel, dans lequel sont versés les informations collectées ou produites à l'occasion de l'utilisation du service. L'Utilisateur Professionnel s'oblige à délivrer aux Patients les informations relatives au Service et au traitement de données. La création de compte au profit de tiers est prohibée.

L'Utilisateur Professionnel est soumis, dans ses relations avec les Patients, aux dispositions du Code de la Santé Publique portant code de déontologie médicale. Le GIP SESAN est un tiers au contrat de soins passé entre le Professionnel et ses Patients. Toute décision, de quelle que nature que ce soit, se basant sur les données relevées depuis le service MSSanté est de la seule responsabilité de la personne qui le consulte.

4.3.4. Modalités de collecte des Données à caractère personnel

Le GIP SESAN et l'Utilisateur sont tenus de coopérer pour assurer le respect du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (ci-après, « RGPD ») et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée (ci-après « LIL »).

L'utilisateur professionnel, Responsable de traitement, accepte sans réserve, la mise en œuvre du traitement de Données à caractère personnel relatives aux Patients et Usagers. Le Professionnel s'oblige ainsi notamment à :

- Respecter les finalités et les caractéristiques de traitement déterminées dans le cadre de l'utilisation du Service en application des présentes Conditions Générales d'Utilisation.
- S'assurer de la sincérité et du caractère actuel des données qu'il renseigne dans le Service. A ce titre, le Professionnel s'engage à une vigilance particulière sur l'exactitude des données nominatives qu'il collecte, en particulier l'identification des Patients. Parfaitement informé des risques liés aux erreurs nominatives dans le cadre des prises en charges, il respecte les règles générales d'Identito-vigilance disponibles en annexe des présentes CGU.
- Informer les Patients et Usagers par l'utilisation du Service,
- Préserver la sécurité des données recueillies dans le cadre de l'utilisation du Service,
- Informer le GIP SESAN, dès qu'il en a connaissance, de toute violation des données impactant les traitements objets de la présente clause et transmettre le cas échéant toute documentation et moyens mis en œuvre au GIP SESAN via l'adresse dpd@sesan.fr .

4.4. Contenus illicites

Tout Utilisateur constatant la présence d'un contenu illicite s'engage à contacter le service juridique de sa structure. Dans un second temps, tout utilisateur peut contacter le GIP SESAN avec l'accord de son service juridique à l'adresse suivante dpd@sesan.fr

Conformément à l'article 6-1.5 de la loi n°2004-575 pour la confiance dans l'économie numérique, cette notification doit impérativement comporter :

- La date de la notification.
- Si le notifiant est une personne physique : ses noms, prénoms, profession, domicile, nationalité, date et lieu de naissance.
- Si le notifiant est une personne morale : sa forme, sa dénomination, son siège social et l'organe qui la représente légalement.
- La description précise des faits litigieux et leur localisation précise.
- Les motifs pour lesquels le contenu doit être retiré.

L'utilisateur s'engage à prendre toutes les mesures appropriées s'il considère le contenu contraire à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou à la finalité du Service.

4.5. Journal d'accès et traçabilité

L'Utilisateur est informé que toute action sur le Service (consultation, création, modification ou suppression de toute Donnée à caractère personnel) est tracée à des fins de respect des présentes notamment de la responsabilité qui l'engage. L'Utilisateur reconnaît et accepte que les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques du GIP SESAN ou de ses sous-traitants dans des conditions raisonnables de sécurité, seront

considérés comme les preuves réfragables des échanges, communications, commandes et paiements éventuellement intervenus entre les Parties.

Les données du journal des accès au Service, aux Données à caractère personnel pourront faire l'objet d'études globales, aux fins d'amélioration du système d'information, ou d'études spécifiques afin de vérifier le respect des présentes.

4.6. Restriction d'accès à titre conservatoire

En cas de manquement d'un Utilisateur aux obligations des présentes Conditions Générales d'Utilisation du Service, le GIP SESAN sur la demande du responsable de traitement se réserve la possibilité – sans préjudice de la résiliation de la relation contractuelle régie par les présentes Conditions Générales d'Utilisation et de poursuites – de restreindre l'accès au Service concerné en suspendant à titre conservatoire le Compte de l'Utilisateur concerné ou de suspendre à titre conservatoire l'ensemble des Comptes Utilisateurs créés par l'administrateur d'une structure ayant la personnalité morale directement ou indirectement concernés par les manquements.

Lorsqu'ils envisagent de prendre une mesure de restriction ou de suspension, le représentant de la structure informe sans délai et par tout moyen l'Utilisateur concerné, en lui indiquant le ou les manquements à l'origine de cette décision, les moyens d'y remédier.

Par exception à ce qui précède, en cas de manquement compromettant la sécurité et la confidentialité des Données à caractère personnel, du Service ou lorsque le manquement est insusceptible de régularisation, la mesure de restriction ou de suspension peut être prise directement et avec effet immédiat par le responsable de traitement. SESAN doit en être informé si aucun utilisateur ne dispose de droits d'administration dans la structure.

5. Traitement des données à caractère personnel

Conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, l'Utilisateur est informé :

- Que l'utilisateur est responsable du traitement des données à caractère personnel recueillies dans le cadre de l'utilisation du Service ;
- Que la finalité poursuivie par le traitement est décrite à l'article 3.1 des présentes au regard des articles 3.1 du RGPD : Le service MSSanté de SESAN prévoit pour chaque utilisateur de la MS Santé la possibilité d'accéder à une ou plusieurs BAL nominatives ou/et organisationnelles. La console d'administration du service MSSanté de SESAN permet aux administrateurs identifiés au sein de SESAN et des structures pour lesquels le service est déployé de créer et gérer des BAL ainsi qu'accéder à des statistiques et un premier niveau

Que les destinataires des données recueillies dans le cadre de l'utilisation du service MSSanté sont les responsables de traitements, les Professionnels et Patients et Usagers disposant d'un compte MSSanté

- Que les données recueillies seront conservées le temps défini par le responsable de traitement.
- Qu'il lui est garanti :
 - Le droit d'accéder aux Données à caractère personnel le concernant
 - Le droit de s'opposer, pour des motifs légitimes, à ce que des Données à caractère personnel le concernant fassent l'objet des traitements mis en œuvre dans l'intérêt légitime de SESAN
 - Le droit de demander que soient, selon les cas, rectifiées, complétées, mises à jour, verrouillées les données à caractère personnel la concernant, qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite ;
 - La possibilité de demander, pour un motif légitime, la suppression de toutes les données les concernant, sauf exception légale ;
 - De la possibilité de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données à caractère personnel après son décès.

Ces droits peuvent être exercés par courriel auprès de son délégué à protection des données de son établissement et en cas de difficulté auprès du délégué à la protection des données du Responsable de Traitement du GIP SESAN dpd@sesan.fr. Toute demande doit-être accompagnée d'un justificatif d'identité.

Si l'Utilisateur considère que le GIP SESAN ne respecte pas ces droits et obligations, il peut adresser une demande auprès de la CNIL.

5.1. Lettre d'information

A des fins d'amélioration du Service, avec le consentement préalable de l'Utilisateur, le GIP SESAN lui adresse des informations relatives à l'utilisation du Service.

L'Utilisateur peut faire valoir son droit d'opposition à tout moment en adressant leur demande par le formulaire de contact suivant <https://www.sesan.fr/nous-contacter>

5.2. Cookies

Le service MSSanté peut implanter sur le terminal informatique de l'Utilisateur des cookies, dont l'objectif est d'une part d'assurer le bon fonctionnement du Service, d'autre part d'en mesurer l'audience. Les cookies sont conservés durant treize (13) mois. L'Utilisateur peut par ailleurs désactiver les cookies dans les paramètres de son navigateur. Les manipulations varient selon le navigateur de l'Utilisateur, qui est invité à se reporter à la documentation fournie par l'éditeur de son navigateur. La désactivation ou l'opposition à l'installation de certains cookies peuvent avoir pour conséquence d'altérer les conditions d'accès au Service et/ou d'utilisation.

6. Responsabilités

6.1. Responsabilité du GIP SESAN

Les engagements du GIP SESAN pris aux termes des présentes Conditions Générales d'Utilisation constituent une obligation de moyens, au terme de laquelle les prestations seront exécutées dans le strict respect des règles professionnelles en usage et des présentes Conditions Générales d'Utilisation.

Le GIP SESAN déclare avoir souscrit une police d'assurance auprès d'une compagnie d'assurance notoirement solvable couvrant sa responsabilité civile au titre des présentes Conditions Générales d'Utilisation et payer les primes correspondantes. Le GIP SESAN s'oblige à maintenir en vigueur ladite police d'assurance pendant toute la durée de la mise en ligne du Service.

En cas de force majeure, telle que définie par la loi française et interprétée par les juridictions françaises, la non-exécution de l'une quelconque de ses obligations contractuelles par l'une ou l'autre des Parties n'engage pas sa responsabilité.

Les parties s'engagent à se notifier réciproquement, dès qu'ils en ont connaissance, tout incident grave, toute intrusion, divulgation, accès illicite ou altération et toute tentative d'intrusion, divulgation, accès illicite ou altération du Service ou toute malveillance contre les Données à caractère personnel ayant ou susceptible d'avoir un impact grave pour elles.

6.2. Exclusion de toute responsabilité du fait des limites d'Internet

L'Utilisateur accepte les caractéristiques et limites d'Internet et, en particulier, reconnaît avoir connaissance de la nature du réseau Internet et notamment de ses performances techniques. La responsabilité du GIP SESAN ne saurait être engagée à quelque titre que ce soit, sans que cette liste ne soit limitative :

- En cas de modification, suspension, interruption volontaire ou non, indisponibilité totale ou partielle des Services Numériques du GIP SESAN

- De la fiabilité de la transmission des données, des temps d'accès, des éventuelles restrictions du réseau Internet ou des réseaux qui lui sont connectés.
- En cas d'interruption des réseaux d'accès au Service, d'erreur de transmission ou de problèmes liés à la sécurité des transmissions, en cas de défaillance du matériel de réception ou de la ligne téléphonique / ADSL / fibre de l'Utilisateur/ Réseau 4G-5G.

6.3. Exclusion de responsabilité du fait des contenus communiqués par l'Utilisateur

L'Utilisateur reconnaît et accepte que les services du GIP SESAN se limitent à la mise à disposition et au maintien en conditions opérationnelles du Service, c'est-à-dire à des prestations purement techniques. Le rôle du GIP SESAN se limite donc à celui de prestataire technique. L'Utilisateur est seul responsable des contenus qu'il communique à tout tiers par l'intermédiaire du service de messagerie MSSanté de SESAN, quelle que soit la nature de ces contenus. Le GIP SESAN qui n'est pas éditeur de contenu au sens de la loi n°2004-575 ne saurait être tenu pour responsable de ces contenus.

6.4. Hébergement de données de santé.

Chacun des Utilisateurs déclare être parfaitement informé que le GIP SESAN n'est pas hébergeur de données de Santé, a recours, à un tiers hébergeur agréé.

Le Service MSSanté est hébergé par la société ADISTA (SAS) (SIRET 323 159 715 00305), 9 Rue Blaise Pascal 54320 MAXEVILLE- : Tel : 03 57 54 54 00.

6.5. Limitation de responsabilité.

L'Utilisateur est seul responsable de l'utilisation qu'il fait du Service et des Données à caractère personnel. Le GIP SESAN ne peut garantir la pertinence, l'actualité et/ou la véracité des informations et des Données à caractère personnel accessibles ou transmises via le Service, celles-ci étant fournies sur la base des déclarations d'autres Utilisateurs et/ou des Personnes concernés, sans possibilité de contrôle du GIP SESAN.

En tout état de cause, la responsabilité du GIP SESAN, qui n'intervient pas dans la prise en charge, est exclusive de tout dommage corporel. Pour tous les autres dommages, et sous réserve des exclusions ci-dessus mentionnées, la responsabilité du GIP SESAN est strictement limitée au préjudice directement causé par le Service concerné.

7. Dispositions diverses

7.1. Stipulations diverses

Dans l'hypothèse où une seule ou plusieurs stipulations des présentes seraient considérées comme nulles ou non avenues, cette disposition sera supprimée. Ni la validité, ni l'opposabilité des autres dispositions n'en seraient affectées.

En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses, et l'une quelconque des clauses, les titres seront déclarés inexistantes.

Le fait que l'une ou l'autre des Parties ne se prévale pas un moment donné de l'une des quelconques clauses ou qu'elle tolère l'inexécution de façon temporaire ou permanente des obligations de l'autre Partie ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement.

Le fait pour l'une ou l'autre des Parties de tolérer une inexécution ou une exécution imparfaite des présentes Conditions Générales d'Utilisation ou, plus généralement, de tolérer tout acte, abstention ou omission de l'autre Partie non conforme aux stipulations des présentes Conditions Générales d'Utilisation ne saurait conférer un droit quelconque à la Partie bénéficiant de cette tolérance.

7.2. Caducité

La relation contractuelle régie par les présentes Conditions Générales d'Utilisation est indépendante de tout autre contrat, même passé entre les Parties et/ou si un tel contrat devait être nécessaire à la réalisation d'une opération d'ensemble envisagée par l'une ou l'autre des Parties. Partant, la disparition, pour quelle que cause que ce soit, de l'un quelconque des contrats de l'ensemble, n'entraînera pas la caducité de la relation contractuelle régie par les présentes Conditions Générales d'Utilisation.

7.3. Conflit entre les parties

Tout litige qui surviendrait concernant la conclusion, l'interprétation et l'exécution des présentes devra faire l'objet d'une tentative de règlement amiable. Toutefois, pendant la période de règlement amiable, le GIP SESAN ou l'administrateur d'une structure conserve la possibilité de prendre des mesures de restriction d'accès aux service MSSanté à titre conservatoire.

En cas de non-résolution amiable du conflit dans un délai d'un mois, le Tribunal compétent sera saisi par la partie la plus diligente.

7.4. Droit applicable

Les conditions générales d'utilisation sont soumises à la loi française.

Version du 3 janvier 2023